

Si la consommation de drogues illicites touche une tranche de plus en plus large de la population, l'ALCOOL reste la drogue légale la plus répandue et la plus dommageable dans tous les milieux de notre société.

Sa consommation abusive entraîne tôt ou tard de graves conséquences, non seulement pour l'individu mais aussi pour l'entreprise qui l'emploie:

- *Non respect des horaires de travail*
- *Absentéisme croissant*
- *Augmentation de la fréquence et de la gravité des accidents de travail*
- *Diminution du rendement quantitatif*
- *Altération de la qualité des prestations*
- *Dégradation de l'ambiance de travail*
- *Atteinte à l'image de marque de l'entreprise ...*

Bien que facilement identifiables, ces signaux d'alarme sont rarement mis en relation avec des problèmes d'alcool ...

Les conséquences surgissent bien avant le stade de l'alcoolisme et coûtent cher à l'entreprise.

**UNE INTERVENTION PRECOCE
S'IMPOSE DONC**

Pourtant, l'attitude habituelle, face à ces problèmes, est de fermer les yeux et de laisser la situation empirer jusqu'à la dégradation et le licenciement du collaborateur concerné.

**SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE ET HUMAIN, IL Y A
MIEUX À FAIRE**

La mise en place précoce d'un programme de prévention et de gestion des problèmes d'alcool / drogues est un investissement judicieux, eu égard aux bénéfices à escompter, tant pour l'employeur que pour le personnel.

Divers partenaires de l'entreprise sont directement concernés par l'élaboration d'un tel programme :

- *La hiérarchie dans son ensemble*
- *Le service médical*
- *Le service de gestion des ressources humaines*
- *Le service social*
- *Les conseillers en prévention*
- *Les représentants du personnel ...*

**Mais la gestion des problèmes d'alcool soulève
des points délicats.**

Pour qu'elle soit efficace, il importe qu'elle se construise

- *Dans le cadre d'une politique concertée*
- *Avec les conseils de professionnels de la prévention*



**NOS CONSULTANTS SPÉCIALISÉS SONT LÀ
POUR VOUS SOUTENIR DANS VOTRE ACTION**

**CONCRETEMENT : SANTE ET
ENTREPRISE**

CONSEILLE les responsables sur les mesures à adopter pour gérer les problèmes d'alcool / drogues au sein de l'entreprise

ORGANISE sur le lieu de travail des séances de sensibilisation pour différents publics-cibles

AIDE à clarifier les rôles de chacun et à élaborer des procédures d'intervention par rapport aux situations d'abus d'alcool / drogues au travail

FORME le personnel de maîtrise à déceler les risques d'un problème naissant et à l'aborder de façon adéquate

PARTICIPE à la construction d'un programme d'aide aux personnes en difficulté

PREPARE les membres de la « structure d'aide » à leur tâche de motivation et d'orientation des consommateurs à problèmes

ELABORE des campagnes d'information

Etc ...

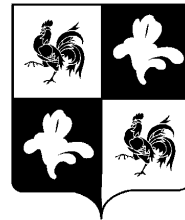


Notre méthodologie s'appuie:

- Sur des fondements théoriques issus d'une longue réflexion dans le cadre du Réseau Européen de Prévention en Entreprise ;
- Sur une formation spécialisée en « approche systémique des organisations » ;
- Sur une formation spécialisée en assuétudes et en particulier, en alcoologie.

Enfin et surtout, cette méthodologie est le fruit d'une constante remise en question de plus de 10 années d'interventions concrètes dans les entreprises privées et publiques.

Santé et Entreprise est subsidiée et agréée par la **Commission Communautaire Française** de la Région de Bruxelles-Capitale



27, rue Mercelis - 1050 Bruxelles

Personne contact :

Géraldine De Ruyter

☎ & 📠: 02/215 61 45
info@sante-entreprise.be
www.sante-entreprise.be

ASBL SPÉCIALISÉE EN TOXICOMANIE

**PREVENTION ET GESTION DES
PROBLEMES D'ALCOOL, DE TABAC ET
D'AUTRES DROGUES EN MILIEU DE
TRAVAIL**

**LA FORMATION DES INTERVENANTS
PSYCHOSOCIAUX**

